

Paris, le 19 mars 2019



DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION



CONCOURS D'INFORMATICIEN 2018-2019

PROFIL « DEVELOPPEUR »

Candidats déclarés aptes à occuper les deux postes mis au concours
(par ordre de mérite)

1. M. Mathieu HIREL
2. M. Thomas BERNARD

**Candidat déclaré apte à occuper un emploi d'informaticien en cas de
vacance de poste susceptible de se produire jusqu'au 1^{er} mai 2021**
(par ordre de mérite)

Mme Marlène HENRY

Le Président du jury

Xavier CANCHON